



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF

Activité recherche 2019- 2024

Bilan et perspectives

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DE L'INSTITUT.....	4
QUELS BESOINS DE CONNAISSANCE DU MONDE ASSOCIATIF ?	5
NOS RECHERCHES LAUREATES	7
LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF » (2019)	7
LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « LE MONDE ASSOCIATIF A LA LUMIERE DE LA CRISE COVID-19 » (2020)	11
LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR » (2022)	13
LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ? »	15
LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'INSTITUT	18
GROUPE DE TRAVAIL « LE FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE : DE L'ESPACE CIVIQUE AUX DYNAMIQUES DEMOCRATIQUES »	18
GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES : SORTIR DE L'INVISIBILITE »	20
GROUPE DE TRAVAIL « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR : ECLAIRER LES SPECIFICITES ET APPORTS ASSOCIATIFS »	21
GROUPE DE TRAVAIL « ECRIRE L'HISTOIRE DU MONDE ASSOCIATIF »	23
GROUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE ASSOCIATIVES »	25

GROUPE DE TRAVAIL « FINANCEMENT DE L'INTERET GENERAL PAR LA PHILANTHROPIE – RELATIONS ET INTERACTIONS ENTRE GENEROSITE PRIVEE ET ASSOCIATIONS »	28
GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF, TERRITOIRES ET TRANSITION ECOLOGIQUE »	29
NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES POUR LEUR CONFIANCE	32

PRESENTATION DE L'INSTITUT

Le poids du monde associatif dans la société française est considérable : 1,3 millions d'associations, emploient 1,8 millions de salariés, rassemblent 21 millions de bénévoles, et leur budget représente 125,3 milliards d'euros. La crise COVID-19 l'a révélé au grand jour, les associations prennent en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Elles montrent leur capacité à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse, entre autres, de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, de développement durable ou d'économie collaborative. Par leurs processus décisionnels participatifs et par leur apport collectif à la société en tant que corps intermédiaires, elles contribuent activement à la vitalité démocratique.

Enrichir la connaissance sur les associations est donc un enjeu fondamental pour comprendre les spécificités des associations, promouvoir leur apport à la société et à la démocratie, et accompagner les mutations de cet écosystème. C'est la mission que l'Institut français du Monde associatif met en œuvre depuis 2019 à travers trois domaines d'activité :

Qualifier les besoins de connaissance

L'Institut identifie les besoins de connaissance sur les associations, pour outiller les dirigeants associatifs, pour nourrir les plaidoyers de leurs instances, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour éclairer les politiques de soutien des financeurs publics et privés.

Construire des programmes de recherche

L'Institut conçoit et met en œuvre des programmes de recherche pour répondre aux besoins de connaissance identifiés.

Diffuser la connaissance

L'Institut diffuse les recherches qu'il a soutenues au plus grand nombre à travers des publications et événements nationaux et locaux. A terme, il prévoit de faciliter l'accès du plus grand nombre à l'ensemble des connaissances sur le monde associatif à travers une plateforme de ressources et de transfert de la connaissance en ligne.

5

ANNEES D'EXPERIENCE

12

GRANDS ENJEUX DE
CONNAISSANCE IDENTIFIES

41

NOUVELLES RECHERCHES
SOUTENUES

1 000

CHERCHEURS ET
LABORATOIRES REPERTORIES

6 000

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES EN LIEN
AVEC LE FAIT ASSOCIATIF
RECEENSEES

1 700

PARTICIPANTS, ACTEURS ET
CHERCHEURS, A NOS TEMPS
FORTS

www.institutfrancaisdumondeassociatif.org

QUELS BESOINS DE CONNAISSANCE DU MONDE ASSOCIATIF ?

L'Institut français du Monde associatif a lancé une enquête auprès des associations, leurs instances représentatives et leurs partenaires publics et privés sur leurs besoins vis-à-vis de la recherche. Cette consultation inédite en France nous permet de dessiner la carte des 12 principaux enjeux de connaissance pour le monde associatif et d'émettre des recommandations pour orienter les travaux de recherche vers des sujets porteurs de l'avenir du fait associatif.

Modèles socio-économiques et création de valeur sociétale

La faculté des associations à bâtir des modèles socio-économiques (MSE) spécifiques a été encore insuffisamment étudiée en France, notamment dans ce qui les différencie des modèles institutionnels et d'entreprises sociales.

Comprendre, au sein de ces modèles, les trois piliers sur lesquels reposent les projets associatifs semble pourtant particulièrement important pour la résilience du secteur dans le contexte difficile qu'il traverse depuis le début de la crise sanitaire, ainsi que pour son développement futur.

- Premier pilier, **l'engagement associatif** est un sujet encore à documenter dans ses différentes formes (salariés, bénévoles, volontaires, service civique, bénévolat de compétence, ...), dans ses motivations et ses mutations, mais aussi dans sa contribution aux MSE et à la valeur créée par les associations.
- Second pilier, **l'hybridation des ressources financières** est un gage de l'indépendance des associations. La connaissance pourrait à l'avenir mieux éclairer l'évolution de chaque composante de ces ressources (financements publics, privés, auto-financement), ainsi que l'impact des mutations des financements sur les projets associatifs eux-mêmes, par exemple sur leur dimension socio-politique.
- Troisième pilier, **la mobilisation de coopérations et d'alliances stratégiques** doit encore être mieux analysée pour ce qu'elle apporte au déploiement des projets associatifs.
- Au-delà de l'enjeu pour le secteur d'une meilleure maîtrise des modèles socio-économiques, il sera également important d'**analyser la valeur sociétale créée** et partagée par les associations pour mieux rendre compte de leur apport qualitatif à la société et à la démocratie. C'est un enjeu de reconnaissance de la place des associations comme actrices d'intérêt général et aussi comme vectrices de transformation sociale. **L'évaluation** mérite aussi d'être envisagée au-delà de sa fonction de rendre compte, comme un dispositif de révélation de la valeur pour l'outillage stratégique des associations.

Gouvernance et démocratie

Notre consultation montre un besoin particulier d'**approfondir la connaissance** des modalités selon lesquelles la gouvernance associative organise **l'intelligence collective au service du projet**, et cela à deux niveaux :

- En interne, **éclairer les nouvelles formes de gouvernance** à projeter pour répondre aux aspirations des membres, et en particulier à une demande croissante de collégialité.
- Dans sa dimension externe, **étudier la gouvernance comme un outil de coopération et de transformation** de son propre écosystème pour apporter des réponses collectives et partenariales aux besoins d'un territoire ou d'un secteur.

Le rôle démocratique que jouent les associations en tant que corps intermédiaire est un autre enjeu de leur connaissance et de leur reconnaissance. Comprendre les mécanismes de confiance sous-jacents au modèle associatif, à son ancrage, à son caractère collectif et à sa transparence, permettrait en particulier de mieux le situer comme un levier pour faire face à la crise de représentativité.

L'environnement numérique serait à analyser au titre des nouveaux modes dont les associations se dotent pour agir et pour décider. Il reste à étudier les modalités selon lesquelles ces outils peuvent dynamiser la vie associative et démocratiser la vie publique, ainsi qu'à l'inverse, la menace qu'ils peuvent faire peser sur le lien associatif et la délibération collective. Leur impact sur l'engagement associatif et les formes de mobilisation collective informelles est également à mesurer.

Aux frontières du monde associatif

Pour mieux comprendre et mieux reconnaître l'identité associative, les répondants à la consultation expriment également le besoin d'étudier les frontières du monde associatif, et en particulier ses frontières historiques, géographiques et celles de l'intérêt général dans lesquelles il inscrit son action.

L'histoire du monde associatif, peu écrite, est pourtant essentielle pour éclairer le secteur sur ses origines et ses identités plurielles. En cette période de crises multiples, elle permettrait également de mettre en lumière auprès de ses partenaires, publics et privés, le rôle essentiel du fait associatif dans l'intérêt général, pour la société et la démocratie, depuis bien plus que cent ans.

Le fait associatif en Europe est aujourd'hui mal connu et la recherche française pourrait engager des travaux à l'échelon européen pour répondre à deux attentes distinctes des associations :

- **Une approche historique et tendancielle**, ainsi qu'un état des lieux actualisé dans une perspective politique, juridique et statistique, permettrait de mieux comprendre le fait associatif, son rôle démocratique, sa structuration et les politiques de soutien dont il bénéficie dans les différents pays européens
- **Le rôle démocratique des associations** ainsi que le rapport entre fait associatif et espace civique mériteraient d'être éclairés pour appréhender la contribution associative face à la crise démocratique à l'échelon européen

L'échelon territorial est un autre besoin de connaissance, qui s'exprime selon deux axes :

- **Compléter l'indispensable statistique nationale** par une connaissance renforcée du monde associatif dans ses disparités territoriales, quantitative et qualitative.
- Penser les territoires pas simplement comme support de l'action associative, mais également comme **des territoires construits par les associations**.
- Mieux documenter **l'organisation territoriale** des associations et de la vie associative.

A la frontière du droit et de la fonction socio-politique des associations, des besoins de connaissance sont exprimés sur de potentielles limites ou dépassement de l'intérêt général.

- **Eclairer la réalité de pratiques** « limites » du point de vue de l'intérêt général permettrait d'en mesurer le poids, de déconstruire les préjugés, et d'engager leur régulation.
Etudier la capacité des associations à négocier des marges d'expérimentation et à être précurseurs de nouvelles formes d'actions d'intérêt général permettrait de mieux comprendre leur rôle d'**innovation sociétale**.

NOS RECHERCHES LAUREATES

Retrouvez plus d'information sur les projets et les équipes sur notre site :

www.institutfrancaisdumondeassociatif.org

LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « RECHERCHE SUR LE FAIT ASSOCIATIF » (2019)

« CONDITIONS, ORGANISATIONS ET RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Avec ses 1,8 million de salariés répartis dans 159 000 associations employeuses, le monde associatif est devenu un véritable monde du travail. Avec ce projet, le chercheur vise à approfondir les connaissances sur les conditions, les organisations et les relations de travail dans les associations employeuses, en particulier dans les petites structures. Il cherche à répondre à la question « quelles sont les spécificités du travail dans le monde associatif ? ». Ce projet entend ainsi améliorer la connaissance des spécificités du travail de ce secteur, pour le bénéfice de l'ensemble des associations employeuses.

Porté par Simon Cottin-Marx (CNRS-LATTS)

« PROJET DE PUBLICATION "S'ASSOCIER AUJOURD'HUI. INDIVIDUATION, ÉTAT ET MOUVEMENTS DE LUTTE" »

Dans un contexte social et politique tendu associé à une supposée « crise des solidarités » et à de nouvelles formes de mobilisation, ce projet propose d'interroger les logiques de ces engagements, leurs causes et les multiples reconfigurations du fait associatif contemporain : la professionnalisation des associations, l'impact du numérique, les rapports au bénévolat et son utilité sociale, les expérimentations de la démocratie participative et les solidarités nouvelles des femmes et des hommes qui la vivent. Ce projet permet d'enrichir la compréhension du fait associatif par les approches et les perspectives croisées de chercheurs venant de pays et de disciplines différentes.

Porté par Barbara Morovich (Association française des anthropologues)

« L'IDENTITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE »

La France compte 123 000 associations qui organisent régulièrement des spectacles : compagnies artistiques, festivals, lieux de représentation. Cette recherche porte sur trois associations de petite taille qui associent dans leur fonctionnement artistes professionnels et bénévoles associatifs. Ce travail consiste à comprendre comment artistes et bénévoles construisent et font évoluer l'identité de l'association. Ce projet a des applications concrètes pour les associations, car faciliter la prise de conscience de leur identité leur permet de mieux gérer leur image.

Porté par Stéphanie Havet-Laurent (Université Lyon 3)

« LA COMMUNICATION ASSOCIATIVE : REGARDS CROISES CHERCHEURS ACTEURS »

Comment communiquer avec des gens qui n'ont pas les mêmes valeurs quand on veut agir collectivement ? Cette recherche-action s'inscrit dans une démarche locale de co-construction entre 6 chercheurs et 23 acteurs associatifs situés à Clermont-Ferrand. Elle permettra aux participants de travailler sur la communication inter associative et sur la communication locale des associations, deux « trous » de connaissance pourtant au cœur de la vie associative, dans le but d'aider les associations à être plus efficaces dans ce domaine.

Porté par Eric Dacheux (Université Clermont Auvergne)

« TRANSFORMATIONS ET HERITAGES DE L'EDUCATION POPULAIRE. LE CAS DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE »

Quel est l'impact des évolutions des politiques publiques et de l'environnement économique depuis les années 1990 sur le fonctionnement et les projets démocratiques associatifs ? Conduite au sein des structures associatives de l'Education populaire sur le territoire stéphanois, cette recherche s'appuie sur une démarche originale et impliquée, où membres associatifs et chercheurs travaillent en collaboration. En croissant les pratiques, les valeurs et les représentations des acteurs associatifs locaux, elle permettra d'éclairer les mutations du secteur associatif et leurs conséquences sur le principe démocratique des associations.

Porté par Manon Pesle (Université Jean-Monet Saint-Etienne)

« ETUDE SOCIOECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE : CONTRIBUTIONS, MODELES ET EVOLUTIONS »

Les associations de solidarité internationale (ASI) françaises jouent un rôle important sur de nombreux sujets de société : aide humanitaire, développement, environnement, droits humains... Ce projet propose de réaliser la première étude socioéconomique sur les ASI en France, afin de dresser un diagnostic clair sur le secteur et de rendre compte de leurs contributions à l'aide internationale. Le projet fera avancer l'état actuel des connaissances sur les associations par l'étude et la valorisation de leurs contributions sociales et économiques à la solidarité internationale.

Porté par Santiago Nunez-Regueiro (Institut de recherche pour le développement)

« DEMOCRATIE D'INTERPELLATION ET FINANCEMENTS ASSOCIATIFS : ENQUETE SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LA VILLE DE ROUBAIX », JULIEN TALPIN

A quelles conditions les associations peuvent-elles être financées par des fonds publics tout en conservant leur autonomie ? Ce projet vise à retracer les évolutions de l'ensemble des financements associatifs sur une période de dix ans dans une commune donnée, afin d'analyser et d'objectiver les variations (à la hausse ou à la baisse) en fonction des orientations politiques de la municipalité. Cette méthodologie aura vocation ensuite à être testée sur d'autres territoires. Ce projet peut permettre aux associations de mieux cerner les ressorts matériels de leur autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics.

Porté par Julien Talpin (Université de Lille)

« RESEAUX ASSOCIATIFS ET MEDIAS CIVIQUES : COMMENT LES ASSOCIATIONS CREENT ET UTILISENT DES OUTILS DE RESEAU POUR LA PARTICIPATION DEMOCRATIQUE »

Elles et conçoivent-elles les outils numériques en réseau pour atteindre l'auto-gouvernance technologique et pour faire entendre leur voix et celles des personnes qu'elles représentent ? Cette enquête vise à mieux comprendre les aspects négatifs et positifs des outils digitaux pour les associations, les contradictions possibles entre ces outils et la mission démocratique de ces associations, et la capacité de cette présence sur les réseaux à influencer les décisions au niveau des institutions gouvernementales et législatives. Ces résultats seront utiles pour l'ensemble des associations en France, mais aussi pour les concepteurs et les ingénieurs qui souhaitent s'engager dans des projets de « médias citoyens » et de « technologies civiques », ainsi que pour des donateurs désirant soutenir de tels projets dans ce domaine.

Porté par Jessica Feldman (American University of Paris), Noémie Oxley (American University of Paris) et Fatima Aziz (Civic Media Lab)

« DES BULLES NUMERIQUES DANS LE MONDE ASSOCIATIF ? »

Les associations jouent un rôle clé au service de la société. Les compétences numériques de la nouvelle économie et l'expérience des associations devraient donner lieu à davantage de synergies, mais des obstacles empêchent ces synergies. Quel est le rôle des réseaux dans un enrichissement réciproque des compétences entre les acteurs numériques et les associations ?

Le projet vise à développer des connaissances pratiques pour les associations qui souhaitent approfondir leur développement numérique, notamment en ce qui concerne leurs collaborations avec leurs parties prenantes.

Porté par Muge Ozman (Institut Mines-Télécom Business school)

« LES DYNAMIQUES DU MONDE ASSOCIATIF A L'EPREUVE DES TRANSFORMATIONS TERRITORIALES ET DE L'INFORMALITE. QUAND ASSOCIATIONS & COLLECTIFS S'INSURGENT CONTRE LA VULNERABILISATION RESIDENTIELLE »

Ce projet s'intéresse aux mobilisations associatives sur l'habitat. Luttés contre des expropriations dans le cadre d'un projet autoroutier, mobilisations contre la gentrification liée à une opération de renouvellement urbain, organisation d'un réseau de solidarité et création de lieux d'hébergement citoyens pour des personnes exilées, ... Comment ces mobilisations contribuent à façonner le territoire en questionnant la place de l'habitat ? Ce projet propose de contribuer à la connaissance du fait associatif dans le champ urbain et en particulier des vulnérabilités résidentielles, en précisant le rôle des associations de riverains et d'habitants.

Porté par Elise Roche (Université de Lyon)

« COOPASSO – FREINS ET FACILITATEURS DANS LES PROCESSUS DE COOPERATION INTER-ASSOCIATIFS »

Face aux restrictions budgétaires, les coopérations entre associations constituent une perspective de développement, par la mutualisation de ressources mais aussi par la proposition d'actions plus intégrées. Leur réussite pérenne reste cependant une gageure. Ce projet a pour objectif d'étudier et de contribuer à la pérennisation délicate d'une initiative innovante entre trois centres sociaux de Romans-sur-Isère (Drôme). L'ambition des chercheurs est d'étudier un cas innovant en s'impliquant dans l'élaboration des

modalités de sa pérennisation. Ils proposeront pour cela de dégager des dispositifs et bonnes pratiques adaptés à la gouvernance inter-associative.

Porté par Sébastien Gand (Science Po Grenoble) et Sylvie Jarnias (Université de Grenoble Alpes)

« ‘AU PLANNING, ON N’ÉCRIT JAMAIS, ON ATTEND QUE CE SOIT LES AUTRES QUI LE FASSENT’ : POUR UNE HISTOIRE SOCIALE DU PLANNING FAMILIAL DE L’ISÈRE »

Ce projet de recherche vise à reprendre le dossier de l’histoire d’une structure pionnière, le Planning familial de l’Isère. C’est en effet à Grenoble qu’a ouvert, en 1961, le premier centre français du Mouvement français pour le planning familial (MFPF). Il s’agit d’une part de compléter les travaux existants, qui sont centrés sur les structures parisiennes et sur les grandes figures du féminisme. La partie la plus importante du projet consiste d’autre part en une collecte de sources orales car, de l’aveu d’une militante de longue date, « on écrit très peu au Planning familial ; beaucoup de choses passent par l’oralité ». Le but de ce projet est de conserver le patrimoine d’une association unique en Rhône-Alpes mais aussi au niveau national, qui est une composante importante du mouvement féministe français.

Porté par Irène Favier (Université de Grenoble Alpes) et Amélie Nuq (Université de Grenoble Alpes)

« NUMERIQUE ET EDUCATION A L’ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE : LE CAS DES ASSOCIATIONS FRANÇAISES »

Ce projet propose d’identifier les pratiques numériques des associations françaises d’éducation à l’environnement et au développement durable (EEDD). Le numérique peut être un puissant levier éducatif, mais qu’en est-il en matière de sensibilisation aux grands défis de l’humanité ? Ces pratiques permettront de mettre en évidence les technologies utilisées, les compétences nécessaires pour ce faire, et les représentations symboliques associées au numérique par les associations françaises d’EEDD. Ce projet permettra aux associations de tous horizons de mieux comprendre comment le numérique peut les aider dans leurs actions, tout particulièrement celles œuvrant à l’éducation à l’environnement et au développement durable.

Porté par Cédric Gossart (Institut Mines-Télécom Business School)

« VULNERABILITE ET ASSOCIATION EN MILIEU CONFINE »

Il existe en France des lieux de vie dans lesquels s’engager dans une association ou pouvoir en créer un est difficile, voire impossible (les EHPAD, les hôpitaux psychiatriques, les prisons, ...). Ce projet de recherche se propose d’étudier l’engagement associatif dans ces milieux qui enferment. Quelles sont les adaptations nécessaires, mais également les nouvelles façons de penser l’association, qui pourraient être proposées au regard des lourdes contraintes de vulnérabilité – institutionnelles, physiques, psychologiques, pénales – s’exerçant sur les individus ? Ce projet permet de repenser le fait associatif au regard des vulnérabilités vécues dans notre société et son aspect démocratique à pouvoir s’exercer dans tous les espaces de vie.

Porté par Bernard Petitgas (Université de Caen Normandie)

LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « LE MONDE ASSOCIATIF A LA LUMIERE DE LA CRISE COVID-19 » (2020)

« LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES (MSE) VERSUS SOCIAL BUSINESS MODEL (SBM). UNE RECHERCHE COMPARATIVE INTERSECTORIELLE ET INTERTERRITORIALE »

La crise instrumentalisée des finances publiques et de l'emploi du milieu des années 1970 à aujourd'hui s'est avérée un vecteur puissant de transformation du champ associatif stabilisé durant les trente années précédentes. Demoustier (2012) souligne trois modifications significatives qui résultent d'un nouveau mode de régulation publique hybride tutélaire-concurrentiel (Laville, 2008) : la professionnalisation et la managerialisation des activités, ainsi que leur rationalisation économique. Dans ce nouvel environnement institutionnel, quelle signification doit-on alors accorder aux modèles socio-économiques des associations employeurs en les distinguant dans leur complexité structurelle des social business models ? Afin de traiter la problématique de l'adaptation-altération-conversion des modèles socio-économiques associatifs, l'équipe de recherche a choisi d'emprunter trois axes d'investigation :

- Le champ balisé de l'action socio-éducative et socioculturelle en se centrant sur les domaines d'activité des réseaux des centres sociaux-socioculturels et de la Ligue de l'enseignement
- Le champ prospectif des Tiers-lieux
- Le champ expérimental de TZCLD (Territoires zéro chômeurs de longue durée)

Porté par Patrick Gianfaldoni (Université Avignon), Laurent Gardin (Université Polytechnique Hauts-de-France), Florence Jany-Catrice (Université de Lille)

« L'HYBRIDITE DES RESSOURCES AU REGARD DE LA CRISE SANITAIRE »

Le projet analyse l'impact de la crise sanitaire sur les modèles socio-économiques des associations artistiques et culturelles en s'intéressant particulièrement aux formes de résilience et à leur capacité d'innovation.

Avec la crise liée à la pandémie mondiale, ces associations se sentent fortement menacées. Dans ce contexte, plusieurs associations réinterrogent leur modèle socio-économique. L'hybridation des ressources prônée depuis quelques décennies semble dans cette crise avoir entraîné une fragilisation des associations. Questionnant la notion d'hybridation dans ce contexte, l'équipe de recherche fait l'hypothèse que les dynamiques collectives intra et extra associatives ont un impact sur la soutenabilité des modèles socioéconomiques des associations artistiques et culturelles. Le projet se propose en particulier d'analyser les évolutions potentielles au niveau des ressources en regard de 3 dimensions : gouvernance multi parties prenantes, maillage partenarial et valorisation de l'impact sociétal. La méthode de recherche est qualitative et co-construite avec les quatre associations investiguées par étude de cas.

Porté par Francesca Petrella (Aix-Marseille Université), Julien Maisonasse (Aix-Marseille Université), Giorgia Trasciani (Aix-Marseille Université)

« L'EVALUATION DE L'UTILITE SOCIALE DES ASSOCIATIONS DANS UNE APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE : ENJEUX METHODOLOGIQUES, APPORTS POUR LES ASSOCIATIONS ET CONTRIBUTION A LA TRANSFORMATION SOCIALE »

Alors que la crise COVID-19 devrait amener encore davantage les associations à mesurer leur plus-value sociétale, ce projet de recherche vise à explorer et promouvoir une approche socio-anthropologique de

l'évaluation de l'utilité sociale (EUS), initiée par le GREUS, un collectif de chercheurs et d'acteurs associatifs. En analysant une dizaine de démarches et en accompagnant deux démarches en cours, il s'agira de mettre en valeur le potentiel de l'EUS pour les associations et la société.

Elena Lasida (Institut Catholique de Paris), Julien Kleszczowski (Institut Supérieur de Gestion), Juliana Lima (GRÉUS - Groupe de recherche-action sur l'évaluation de l'utilité sociale)

« SERIE D'ARTICLES SCIENTIFIQUES DEDIES AUX LIENS ENTRE COVID-19 ET ASSOCIATIONS »

Une série d'articles en anglais publiés dans des revues internationales qui répond à un objectif : en temps de crise de la COVID-19, synthétiser les connaissances en gestion dédiées aux associations qui peuvent être utiles pour celles-ci. Le premier article traite de la réponse aux besoins de court et long terme des associations après le premier confinement, tandis que les deux suivants proposent une synthèse de la recherche dédiée à la gouvernance et de la recherche francophone dédiée aux associations.

Porté par Guillaume Plaisance (Université de Bordeaux)

« ACCOMPAGNER LA RESILIENCE ASSOCIATIVE FACE A LA CRISE DE LA COVID-19 : COMPARAISON INTERNATIONALE DE DISPOSITIFS PUBLICS INNOVANTS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS »

Ce projet étudie les dispositifs publics de soutien aux associations comme levier de leur résilience organisationnelle face à la crise de la COVID-19. Une perspective comparative internationale et une démarche partenariale avec les associations sont adoptées, avec la réalisation d'études de cas. L'analyse des attentes associatives, des dispositifs publics existants et de leur réception vise à contribuer au dialogue entre les partenaires et à la co-construction de dispositifs adaptés et innovants.

Porté par Caroline Demeyère (Université de Reims Champagne Ardenne), Stéphanie Havet-Laurent (Université Lyon 3) et Lamia Bouadi (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique)

« GESTION ET DEPLOIEMENT DE L'INNOVATION SOCIALE : UNE DEMARCHE DE CO-CONSTRUCTION D'OUTILS ET DE RECOMMANDATIONS AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS »

La crise de la COVID-19 le montre, les associations sont des acteurs essentiels de l'innovation sociale au sein de la société française. Pour autant, le déploiement à grande échelle des projets d'innovation sociale demeure limité. En appliquant la méthode 'design science research', le projet cherche à identifier les leviers d'action pertinents pour le déploiement de l'innovation sociale et vise la conception, avec et pour les acteurs associatifs, d'outils pratiques de gestion des projets d'innovation sociale.

Porté par Mathias Guérineau (Université de Nantes), Julien Kleszczowski (Institut Supérieur de Gestion) et Florance Jacob (Université de Nantes)

« CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS FACE A L'ACCROISSEMENT DES INEGALITES ECONOMIQUES ET SOCIALES DURANT LA CRISE DE LA COVID-19, ENSEIGNEMENTS DES SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX FRANÇAIS ET ITALIENS »

Ce projet de recherche vise à analyser le rôle joué par les associations dans les systèmes alimentaires territoriaux lors de la crise de la COVID-19 afin d'identifier leur capacité d'innovation pour faire face à l'accroissement des inégalités économiques et sociales. Mobilisant l'analyse des réseaux sociaux, il

propose une comparaison du fait associatif en France et en Italie dans les processus d'innovation sociale en matière d'accès à l'alimentation dans les zones rurales et urbaines.

Porté par Maryline Filippi (INRAE AgroParisTech), Stefano Corsi (Université de Milan), Julie Lequin (SaluTerre)

« TÊTES DE RÉSEAUX ET META-ORGANISATIONS DANS LE MONDE ASSOCIATIF : QUELLES MUTATIONS ET QUELLES RÉPONSES FACE À LA CRISE COVID-19 ? »

Le projet a pour ambition de mieux comprendre les mutations profondes qui affectent les têtes de réseau associatives, ici appréhendées comme des « méta-organisations ». Il s'agira de proposer un état des lieux de la diversité de ces têtes de réseau et d'investiguer tant les réponses déployées que les difficultés ayant émergé à l'occasion de la crise COVID-19. Les deux principaux axes d'étude correspondront aux modes de structuration et aux fonctions exercées par ces entités collectives.

Porté par Adrien Laurent (Université Paris-Dauphine), Pierre Garaudel (IAE Paris), Géraldine Schmidt (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Frédérique Pfrunder (Le Mouvement associatif)

LAUREATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR » (2022)

« QUELLES CONSOLIDATIONS DE L'ETAYAGE THEORIQUE ET SCIENTIFIQUE POUR UNE ECONOMIE ASSOCIATIVE NON-LUCRATIVE ? »

Ce projet vise à répondre à plusieurs questionnements : comment consolider théoriquement et scientifiquement une économie associative non-marchande, non-lucrative ? Quelles perspectives socio-économiques les associations peuvent-elles inventer, expérimenter pour proposer d'autres voies de financement libérées des principes de concurrence, de rentabilité, de performance ?

Dans le cadre de l'« observatoire citoyen de la marchandisation des associations et de l'investissement à impact social » du Collectif des Associations Citoyennes (CAC), les porteurs de ce projet souhaitent s'inscrire dans une recherche participative, dans une démarche apprenante partagée entre acteurs associatifs et chercheurs pour éclairer ces questions, leurs formulations et partager des premiers éléments de réponse.

Porté par Marianne Langlet (Collectif des associations citoyennes), Julien Talpin (CERAPS), Jean-Louis Laville (CNAM)

« COMMENT COMPTE UNE INSTITUTION ? ETUDE DE LA CREATION DE VALEUR NON-MONETAIRE DANS LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET CARITATIVES EN ILE-DE-FRANCE »

Ce projet, porté par les associations La Cabane de la recherche, APPUII et Elancoeur, vise à aborder d'une manière nouvelle la création de valeur des associations caritatives dans les quartiers populaires grâce à la méthode dite d'ethno-comptabilité. Il s'agit d'évaluer la production de valeur dans le cadre d'une

économie de dons en cherchant à comprendre comment comptent les acteurs, selon leurs propres cadres de références.

Porté par David Frati (La cabane de la recherche), Romain Gallart (APPUI) et Rachid Najmaoui (Elancoeur)

« LES MODELES SOCIO-ECONOMIQUES A L'EPREUVE DU TERRAIN : QUELLES PRATIQUES STRATEGIQUES DES ASSOCIATIONS ? »

Le projet vise à étudier l'appropriation de la question du modèle socio-économique au sein des associations et les modalités de délibération collective sur les choix afférents. Dans le cadre d'une recherche participative menée conjointement par l'institut IDEAS et deux chercheurs, les porteurs de ce projet mobilisent une méthodologie mixte et s'appuient sur un échantillon d'associations d'intérêt général issues de secteurs variés. Il s'agit de construire des clefs d'analyse des modèles socio-économiques à même d'éclairer les pratiques des acteurs associatifs.

Porté par Suzanne Chami (Institut IDEAS), Julien Kleszczowski (Université de Lille), Adrien Laurent (Université Paris Dauphine PSL)

« VERS DES COMMUNS DE GESTION ASSOCIATIVE »

Ce projet vise à rompre avec l'isolement qui pèse sur certains gestionnaires ou dirigeants associatifs face à des situations de tensions budgétaires, en développant un cadre d'échanges entre pairs, en coconstruisant un outil de gestion open source en appui à la réflexion stratégique et en capitalisant un socle de savoirs et savoir-faire partagés sur une plateforme collaborative. L'évaluation de l'effet de leur usage sur le fonctionnement des équipes associatives est également prévue.

Porté par Juliette Peres (InCitu), Magalie Marais (Montpellier Business School), Delphine Vallade (CNRS), Claire Moreau (France Active PACA)

« PARTENARIATS PUBLIC-PRIVEPARTICULIERS : LES CONVENTIONS DE RECIPROCITE »

Des individus aux organisations, du public au privé, les associations sont souvent au cœur d'un tissu socio-économique complexe. Les Partenariats Public-Privé-Particuliers (PPPP) sont une forme émergente et innovante d'évaluation, de formalisation et de mise en récit de ces relations. S'articulant autour des Conventions de Réciprocité (CR) mises en place à la Myne et adoptées dans d'autres organisations, l'objectif de cette recherche est d'analyser, de consolider et de diffuser ces pratiques

Porté par Benjamin Chow-Petit (La MYNE), Antoine Burret (La MYNE), Christian Mahieu (ANIS/Catalysy)

« CO-CONSTRUCTION D'UNE EVALUATION STRATEGIQUE DANS LE RESEAU DES MJC »

Suite à un travail mené auprès de la FRMJC de Champagne-Ardenne ayant conclu à la centralité de l'enjeu d'évaluation, la confédération « MJC de France » souhaite approfondir son engagement sur cette question. L'expérimentation envisagée est vue comme une occasion de produire des résultats consolidés concernant la valeur produite par les MJC et leur réseau. Il s'agit aussi d'éclairer la place des pratiques évaluatives dans la vie et la gouvernance de ce réseau d'associations.

Porté par Patrick Chenu (MJC France) et Romain Demissy (ATEMIS)

« LE PATRIMOINE IMMATERIEL A L'AUNE DU TRAVAIL REEL : ENJEUX ECONOMIQUES »

Le projet vise à interroger les conditions de constitution et de développement d'un « patrimoine immatériel » au sein de la communauté professionnelle des acteurs de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis, animée par Profession Banlieue. En tant que centre de ressources départemental, son rôle sera questionné au regard de la dynamique des ressources immatérielles à l'œuvre dans la communauté et soutenant la coopération entre acteurs. L'analyse de la dynamique immatérielle du travail (création de valeur et ressources mobilisées), devra aider à penser les autres registres du modèle économique (organisation, évaluation, gouvernance, financements) et soutenir ainsi le dialogue avec ses financeurs et partenaires.

Porté par Vincent Havage (Profession Banlieue) et Sandro De Gasparo (ATEMIS)

LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « QUELLE CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES ? »

« DES COOPERATIONS ASSOCIATIVES POUR UN RECIT TERRITORIAL ALTERNATIF A SAINT-ETIENNE : L'EXPERIMENTATION DES ASSISES DE LA TRANSITION – CARTA SAINT-ETIENNE »

Le bassin stéphanois est marqué par la présence de nombreuses initiatives –notamment associatives– sur son territoire se démarquant par leur originalité, leur nombre et leur mise en réseau. Il sera question ici d'objectiver leur singularité.

Pour cela, ce projet propose d'étudier leurs organisations et la manière dont elles se développent sur le territoire. Cette démarche répond à un fort besoin des acteurs locaux associatifs de modéliser leurs effets pour en démontrer la nature et l'ampleur.

Porté par Thomas Benoit (Fabrique de la Transition)

« QUELLE VALEUR TERRITORIALE POUR LES CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS ? »

Le projet a pour principal objectif d'évaluer à partir d'une recherche participative la « valeur territoriale » produite par les centres sociaux associatifs. A partir de l'examen, avec les acteurs de terrain, de la structuration de projets territoriaux de transition écologique et d'économie circulaire, cette recherche vise à construire une alternative aux mesures d'impact reposant sur des critères prédéfinis. Elle appelle des savoirs nouveaux, à l'intersection de plusieurs champs disciplinaires.

Porté par Cyrille Ferraton (Université Paul-Valéry Montpellier 3 - ART-Dev UMR 5281)

« QUELLE CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS A L'IMPULSION DE NOUVEAUX TERRITOIRES PORTEURS DE STRATEGIES ECOLOGIQUES EN COMMUN ? »

Une action territoriale pour la gestion du vivant en patrimoine commun avec une pluralité d'acteurs, conceptualisée et pratiquée à AgroParisTech, a pu émerger au travers du rôle joué par des associations à l'ancrage territorial reconnu. Permet-elle de construire et de mettre en mouvement de nouveaux récits et de nouveaux territoires favorables à l'action commune au regard des enjeux écologiques, engageant les acteurs concernés ? De quelles façons ? C'est ce à quoi tentera de répondre l'amorçage de cette recherche participative.

Porté par Brigitte Giraud (Union nationale des CPIE)

« UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE STRUCTURALE DES TERRITOIRES CONSTRUITS PAR LES INTERACTIONS ASSOCIATIVES »

Par les méthodes et les outils de l'analyse sociologique structurale, ce projet ambitionne de saisir les territoires construits par les associations à partir des interactions qu'elles entretiennent avec leurs partenaires – autres associations, collectivités et administrations publiques – afin d'améliorer la compréhension de la contribution de la vie associative aux dynamiques territoriales.

Porté par Mickael Glaudel (Centre d'Études et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations CEREP)

« DISCOURS ET MEDIAS ASSOCIATIFS DANS LE BASSIN MINIER DU NORD-PAS-DE-CALAIS : QUELLE CONTRIBUTION A LA PRODUCTION D'UN IMAGINAIRE DE TERRITOIRE ? »

L'objectif est d'étudier en quoi le discours d'associations du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais contribue à entretenir et produire des représentations de ce territoire. En analysant les supports de communication de ces associations, il s'agira d'explorer comment ce dernier est présenté et identifié comme tenant d'une histoire propre à un espace géographique circonscrit et à un patrimoine spécifique tout autant qu'il est situé comme territoire en tension entre vulnérabilité et transition.

Porté par Bruno Raoul (Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication Gériico)

« MISE EN MOT ET MISE EN RECIT DU QUOTIDIEN COMME MODE D'ENGAGEMENT A L'ECHELLE DU TERRITOIRE »

Ce projet vise à interroger la mise en mots et en récit des formes autonomes d'entraide qui se développent dans les quartiers populaires. Il s'agira de partir de deux expériences associatives sur Saint-Denis et Rennes, dans lesquelles des collectifs tentent des formes d'écritures et de publications autonomes pour restituer leur quotidien et mieux agir dessus. Nous montrerons comment ces formes d'écriture impliquée deviennent analyseur des formes hégémoniques d'écriture du monde associatif.

Porté par Louis Staritzky (Université Paris 8)

« LA GEOGRAPHIE SENSIBLE DES ASSOCIATIONS LOCALES EN MILIEU RURAL »

A partir de récits de vie des fondateurs, administrateurs, bénévoles et salariés (le cas échéant) de trois associations du département de la Creuse, cette recherche caractérisera leurs territoires d'intervention depuis leur création. L'action associative sera analysée par le prisme de la valorisation de leurs territoires en termes de sociabilité, de citoyenneté, d'environnement comme d'apports économiques.

Porté par Maïlys Kydjian (Association Recherche en Ruralité)

« PARCOURS DE VIE D'ANCIENS RESPONSABLES DU MRJC : TRAJECTOIRE(S) PERSONNELLE(S), CONTRIBUTION(S) SOCIALE(S) »

A partir de l'analyse de trajectoires de vie d'anciens responsables d'un mouvement de jeunesse agissant dans les territoires ruraux, ce projet s'intéresse au rôle des associations dans la formation à l'engagement,

notamment à travers différentes sphères de vie (personnelle, professionnelle et citoyenne). Ce rôle parfois invisible car souterrain, contribue à tisser un maillage social local qui « fait » le territoire.

Porté par Manon Rousselot-Pailley (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne)

« LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DE L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATIONS TERRITORIALES : DIVERSITÉ DES FORMES, PROCESSUS D'ÉMERGENCE, ANCRAGE AU TERRITOIRE »

Le projet porte sur des coopérations multi-acteurs au sein de territoires, qui sont à l'origine de l'émergence de formes organisationnelles innovantes et ancrées territorialement. Elles sont ici dénommées organisations territoriales. Elles ont pour particularité d'être des formes organisées relativement souples, en émergence, avec des frontières non stabilisées, et un ensemble de participants également non figé. Les modalités d'organisation qu'elles adoptent s'ancrent aux territoires et aux problématiques territoriales qu'elles entendent résoudre (problème d'environnement, problème d'emploi, problème de pauvreté, d'errance, etc.). Ce projet privilégiera l'analyse d'organisations dont l'émergence est portée par un acteur associatif. Il étudiera en quoi les associations ont des rôles spécifiques dans l'émergence de ces organisations territoriales.

Porté par Nathalie RAULET-CROSET (Lab IAE Paris Sorbonne)

LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'INSTITUT



Retrouvez l'ensemble des livrables issus des groupes de travail de l'Institut sur son site internet.

<https://institutfrancaisdumondeassociatif.org/groupesdetravail>

GRUPE DE TRAVAIL « LE FAIT ASSOCIATIF EN EUROPE : DE L'ESPACE CIVIQUE AUX DYNAMIQUES DEMOCRATIQUES »

Le groupe de travail de l'Institut sur le fait associatif en Europe a réuni 40 acteurs et chercheurs de 16 pays européens entre février et septembre 2022.

Il visait à analyser les angles morts de la connaissance des associations à l'échelon européen et à identifier des pistes pour y répondre à travers un programme de connaissance européen. Il a également amorcé un réseau de connaissance acteurs-chercheurs sur le fait associatif en Europe.

Il a été placé sous le pilotage académique de Bernard Enjolras (Directeur de recherche à l'Institut pour la recherche sociale, directeur du Norwegian Center for Research on Civil Society Voluntary Sector, rédacteur à la Revue Voluntas, et membre du Comité scientifique de l'IFMA) et de Rupert Graf Strachwitz (Docteur en sciences politiques, Directeur de l'Institut Maecenata pour la philanthropie et la société civile de Berlin et membre du Comité scientifique de l'IFMA), et sous le pilotage stratégique de Claire Thoury (Présidente du Mouvement Associatif, administratrice de l'IFMA).

TROIS ENJEUX DE CONNAISSANCE TRANSVERSAUX

Trois grands enjeux de connaissance transversaux ont émergé du groupe de travail : « écrire l'histoire du fait associatif européen », « qualifier le fait associatif à l'échelle européenne » et « actualiser un état des lieux dans une perspective politique, juridique et statistique ».

Une approche comparative de l'histoire des associations permettrait d'observer le développement de la société civile organisée dans le temps et de comprendre ses éléments de construction dans les différents pays. Par cette approche, on pourrait mieux comprendre à travers l'histoire comment le fait associatif a contribué à répondre aux besoins sociétaux, à la diffusion de nouveaux modes de vie, de nouveaux métiers, à l'émergence de grandes politiques publiques et au dépassement de grandes crises et transitions qui ont traversé l'Europe, comme les guerres, la transition post-communiste, les crises économiques et financières, la crise du logement, la crise environnementale, les crises sanitaires, la crise des réfugiés, etc. Cette même approche permettrait également de mieux qualifier le fait associatif et son rapport aux autres acteurs de l'intérêt général, de mieux comprendre comment l'engagement associatif a contribué à forger une citoyenneté européenne active, de mieux appréhender les grandes mutations dans lesquelles il s'inscrit, et de nourrir la prospective des acteurs et de leurs partenaires.

La deuxième approche transversale, « qualifier le fait associatif à l'échelle européenne », invite à penser des critères de définition du fait associatif à l'échelon européen. Afin d'éviter une définition trop normative, il est préconisé de réfléchir à ces éléments à partir des expériences de terrain, par exemple à travers un dispositif en deux temps : dans un premier temps, en s'appuyant sur une documentation des réalités et des définitions nationales, les traits communs et différences pourraient être mis en lumière ; ensuite, à travers un programme de soutien à la connaissance de l'Institut présentant le cadre des traits communs du fait associatif, et invitant des chercheurs à apporter des éléments de qualification. Afin de dépasser les disparités entre pays et qualifier le fait associatif à l'échelon européen, une approche « régionalisante » par les différents blocs qui constituent l'Europe pourrait être adaptée. Le cas de l'Europe centrale a été pris comme exemple. Après la transition démocratique dans les années 1980-1990, une volonté forte de développer la société civile a émergé, inspirée par des organisations philanthropiques américaines et britanniques. Il serait ici utile d'étudier les différences et les similarités entre les approches américaine et européenne et leur impact sur le développement de la société civile organisée.

La troisième et dernière approche transversale consiste à actualiser un état des lieux dans une perspective politique, juridique et statistique ». Tout d'abord, il est nécessaire de renforcer les données statistiques sur les associations à l'échelle européenne, en vue d'une meilleure reconnaissance et prise en compte de ce secteur par les pouvoirs publics. Par ailleurs, une analyse comparée des politiques, législations et dispositifs de soutiens associatifs en Europe permettrait de dresser un état des lieux des environnements institutionnels favorables et des libertés associatives dans les différents pays européens. Il serait également intéressant d'analyser la place accordée au soutien du fait associatif dans les politiques publiques comparativement à d'autres modèles, ainsi que de créer une cartographie des dispositifs favorables du droit européen et de leur niveau de transcription dans les droits nationaux.

TROIS THEMATIQUES PRIORITAIRES

En complément de ces trois approches transversales, trois thématiques ont été identifiées par le groupe de travail de l'Institut comme des priorités stratégiques de connaissance : le rôle démocratique des associations, le fait associatif et l'espace civique, et les transformations des politiques publiques et l'incidence de ces évolutions sur le fait associatif.

Interroger la contribution sociétale du fait associatif, c'est envisager sa contribution à la démocratie et le rôle politique des structures associatives qui contribuent à l'intérêt général aux côtés de la puissance publique ; c'est aussi s'intéresser à la façon dont les citoyens peuvent collectivement influencer, affecter et agir sur la démocratie au quotidien. En effet, la vitalité du fait associatif est non seulement le signe d'une bonne santé démocratique, mais elle en est également une condition. C'est pourquoi le rôle des associations d'apprentissage du vivre ensemble et d'éducation à la citoyenneté mériterait d'être davantage appréhendé.

La deuxième priorité thématique porte sur le fait associatif et l'espace civique, en particulier sur le lien qui unit les citoyens et les associations à travers la notion d'engagement civique, qui s'exprime tant au sein d'organisations qu'au sein d'espaces citoyens. De nombreux enjeux de connaissance ont ici été précisés : l'émergence de nouvelles formes d'engagement, appuyée notamment par les nouveaux usages numériques, qui interroge la relation entre organisation formelle et informelle de la société civile ; les mutations et tensions de l'espace civique au regard de l'engagement associatif ; la question de la légitimité des acteurs associatifs et leur reconnaissance vis-à-vis de leurs différentes parties prenantes ; la valeur ajoutée des associations par rapport à la relation directe des pouvoirs publics aux citoyens ; la comparaison entre les pays du rôle démocratique des associations et de ses transformations/défis ; les pratiques limites au sein du fait associatif, etc.

Enfin, la troisième priorité thématique porte sur les transformations des politiques publiques et l'incidence de ces transformations sur le fait associatif. Tout d'abord, une réflexion autour des modèles de financements est essentielle, dans la mesure où les financements, publics ou privés, peuvent être

déterminants pour les priorités de la société civile. L'évolution des financements publics interroge notamment l'indépendance des associations et leur capacité d'interpellation auprès des pouvoirs publics. Dans ce contexte, il serait également intéressant d'étudier les nouvelles formes de financement privé et leurs effets sur les associations. Un besoin a également été pointé d'étudier la dynamique de professionnalisation des acteurs associatifs, amenée notamment par les exigences des financeurs, et la manière dont cela influe sur les actions associatives et sur l'engagement citoyen dans les structures professionnalisées et dans celles qui sont à l'inverse dans des modes très informels. Enfin, il conviendrait d'étudier la manière dont les pouvoirs publics pensent le rôle des associations en période de crises : sont-elles considérées comme un opérateur exécutant les stratégies de l'Etat, ou bien comme une ressource pouvant contribuer aux réflexions autour des problématiques et à la construction des stratégies de réponse ? Et dans quelle mesure ces crises successives ont-elles impacté l'espace civique et la société civile organisée ?

LES LIVRABLES

Un livre blanc a été publié pour une meilleure connaissance du fait associatif en Europe.

Une bibliothèque numérique précisant 800 références bibliographiques en langue anglaise a été mise en ligne.

Un webinaire de restitution et de discussion de ces travaux a rassemblé 200 participants.

ET DEMAIN ?

Suivant les recommandations de ce groupe de travail, l'Institut souhaite mettre en place un programme de soutien à la recherche à l'échelon européen.

Pour cela, la prochaine étape qui s'ouvre consistera à sensibiliser un réseau européen associatif, académique, philanthropique et de décideurs publics sur l'enjeu de la connaissance associative à l'échelon européen.

Nous souhaitons également contribuer à la structuration spécifique d'un réseau de recherche européen sur le fait associatif en Europe.

Nous projetons enfin de constituer un consortium européen pour porter le programme de connaissance sur le fait associatif en Europe.

GROUPE DE TRAVAIL « CONTRIBUTION DU FAIT ASSOCIATIF AUX TERRITOIRES : SORTIR DE L'INVISIBILITE »

Le groupe de travail de l'Institut sur la contribution du fait associatif aux territoires a mobilisé 20 acteurs et chercheurs entre octobre 2021 et mars 2022. Il avait pour objectif de dresser un état des besoins de recherche et de lancer une dynamique de réseau de connaissance autour de cette thématique.

Il a été placé sous le pilotage académique de Laurent Fraise (socio-économiste, membre associé au LISE, enseignant au CNAM, à l'Université de Valenciennes et à l'IAE Panthéon Sorbonne, et membre du Comité scientifique de l'IFMA) et sous le pilotage académique de Brigitte Giraud (Présidente du CELAVAR, Directrice de l'UNCPIE, administratrice du Mouvement associatif, et Vice-Présidente de l'IFMA).

QUELS ENJEUX DE CONNAISSANCE ?

Les grands enjeux de connaissance mis à jour par ce groupe de travail peuvent se résumer en plusieurs points :

- Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ?
- Face aux crises (économique, socio-politique, énergétique et écologique) et les transformations de la société, les acteurs associatifs portent-ils un nouveau récit de territoire ?
- Comment comparer les situations territoriales des associations dans leur diversité ?
- Quelle est la valeur territoriale créée par les associations, sur un plan social, économique et écologique ? Comment cette valeur est-elle produite dans un système d'interactions avec les autres acteurs du territoire ?

D'un point de vue méthodologique, le groupe de travail a appelé au renforcement de la production des données territoriales sur la vie associative en combinant des approches quantitatives et qualitatives.

Par ailleurs, il recommande de construire de nouvelles formes de typologies intégrant une variable territoriale afin de mieux qualifier le rapport des associations aux territoires. Cela permettrait également de qualifier la diversité associative en distinguant les associations locales de proximité, les associations intermédiaires au rayonnement extra-communal, les associations ayant une capacité de rayonnement à l'échelle nationale, voire les associations extraterritoriales.

Le changement de paradigme auquel appelle ces travaux ouvre de nouvelles perspectives dans la perception des territoires, plus simplement pensés comme les supports politico-administratifs de l'action publique, mais également comme construits par l'action collective citoyenne via les associations, et comme fruits des interactions locales entre l'ensemble des acteurs, dont les acteurs associatifs.

Dans le contexte des crises multiples et de la transition, ces nouvelles perspectives sont de nature à renouveler l'articulation entre politiques publiques territoriales et action associative dans la recherche de nouvelles solutions. Elles sont également de nature à nourrir des réflexions pour promouvoir l'engagement dans l'action associative, en vue de contribuer à construire nos territoires et à y diffuser de nouvelles formes de solidarités.

L'Institut a lancé en mai 2023 un Appel à Manifestation d'Intérêt de recherche « contribution du fait associatif aux territoires » dans la continuité des recommandations du groupe de travail.

LES LIVRABLES

Une note de synthèse du groupe de travail a été produite, présentant un premier état des lieux de la connaissance et les principaux enjeux et thématiques de recherche.

Une bibliographie collaborative a recensé 275 références.

Une communication collective dans la continuité du groupe de travail est présentée aux rencontres 2023 du RIUESS. A l'issue de cette communication, un article collectif sera proposé dans une revue scientifique.

GROUPE DE TRAVAIL « MODELES SOCIO-ECONOMIQUES ET CREATION DE VALEUR : ECLAIRER LES SPECIFICITES ET APPORTS ASSOCIATIFS »

Ce groupe de travail sur les modèles socio-économiques et la création de valeur s'est réuni entre février et septembre 2021 et a rassemblé 40 acteurs et chercheurs.

En partant de l'état de l'art sur la double thématique des modèles socio-économiques et de la création de valeur, ce groupe s'est attelé à identifier quels étaient les besoins de connaissance encore insuffisamment éclairés en vue du lancement d'un programme de soutien à la recherche.

Le pilotage académique du groupe a été confié à Laurent Gardin (Co-président de la ChairESS HDF, Maître de conférences en sociologie, responsable du master Développement locale et économie solidaire à l'Université Polytechnique Hauts-de-France) et Elena Lasida (Professeur à l'Institut catholique de Paris (ICP), Directeur du master « Économie solidaire et logique de marché »). Son pilotage stratégique a été assuré par Yannick Blanc (Administrateur de la

Fonda et Président de l'IFMA

TROIS AXES DE CONNAISSANCE UTILES AU MONDE ASSOCIATIF

Le groupe de travail a fait ressortir trois axes de connaissance prioritaires pour répondre aux besoins du monde associatif.

- **Renforcer la connaissance des spécificités des MSE et de la valeur créée par les associations**

En reliant MSE et création de valeur, il s'agit de mieux rendre compte de ce qui caractérise la fonction socio-politique associative (innovation sociale, interpellation/inspiration des politiques publiques, espaces de lien social et de délibération) et ce qui distingue notamment les modèles associatifs des modèles institutionnels, issus de la commande publique, et des modèles d'entrepreneuriat social, dits « à impact ».

- **Renforcer l'outillage stratégique des associations pour un meilleur pilotage des 3 leviers sur lesquels reposent leurs MSE**

Mieux comprendre les processus par lesquels l'engagement ou la coopération contribuent aux MSE associatifs et à la création de valeur est nécessaire au pilotage des projets associatifs. Mieux appréhender les incidences des évolutions des financements est une condition du dialogue avec les partenaires, et pour mieux accompagner les effets de ces évolutions sur le projet associatif.

- **Analyser les processus évaluatifs en tant que démarches stratégiques et délibératives productrices de valeur**

L'évaluation est avant tout perçue par les associations comme une contrainte institutionnelle ou financière destinée à justifier de la valeur. Comment déployer des méthodes d'évaluation permettant de révéler la valeur créée, de mettre en discussion les apprentissages, et de construire collectivement des stratégies ?

Dans la continuité du groupe de travail, un programme de soutien à la recherche a été lancé en 2022. Il a abouti au soutien de 7 recherches participatives.

LES LIVRABLES

Un compte-rendu des travaux de l'Institut a été mis en ligne.

Une bibliothèque collaborative comprenant près de 600 références académiques et professionnelles est également disponible sur le site internet de l'Institut.

De premiers articles et communications de l'Institut lors de conférences ont diffusé les résultats du groupe de travail.

GROUPE DE TRAVAIL « ECRIRE L'HISTOIRE DU MONDE ASSOCIATIF »

A l'issue d'une vaste consultation nationale lancée par l'Institut sur les besoins de connaissance du monde associatif, la question historique est apparue en bonne place. Un groupe de travail a donc été lancé sur le sujet regroupant 23 acteurs et chercheurs entre janvier et juin 2020.

Ce groupe de travail s'est fixé comme objectif d'analyser quels étaient les besoins de connaissance non couverts par la littérature existante, et quelles pourraient être des pistes de recherche intéressantes pour le développement du monde associatif.

Le groupe a été conduit sous le pilotage académique d'Elisabetta Bucolo (Elisabetta Bucolo, Maîtresse de conférences au CNAM et membre du LISE-CNRS, et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif) et de Guillaume Jaubert, et sous le pilotage stratégique de Yanick Blanc, Président de l'Institut (Maître de conférences à l'Université Lyon 3 et chercheur à l'IFROSS, et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif).

UN OUBLI A REPARER

Tout d'abord, le groupe de travail a rappelé que l'histoire du monde associatif était essentielle car elle permet d'éclairer le secteur sur ses origines et ses identités plurielles, et de rappeler à ses partenaires, publics et privés, l'indispensable rôle que le monde associatif occupe dans notre société depuis plus de 100 ans.

Le groupe de travail a également partagé le constaté qu'il y a peu de recherches historiques sur le sujet par rapport aux secteurs mutualiste et coopératif, et que le monde associatif est souvent une composante de l'économie sociale et solidaire méconnue des historiens.

L'hypothèse a été émise que cette faible connaissance a été induite par la grande parcellisation du monde associatif, et également par l'absence de structure nationale qui le représente jusqu'aux années 1970.

TROIS THEMATIQUES DE CONNAISSANCE PRIORITAIRES

Le groupe de travail a abouti à l'identification de trois thématiques prioritaires

- **La concurrence et la coopération entre les différentes formes statutaires**

Les réflexions actuelles sur l'évolution de l'économie sociale et solidaire et les influences croisées des différentes formes statutaires en son sein ou vis-à-vis de formes qui lui sont extérieures gagneraient à être mises en perspectives d'un contexte historique.

Quelle place de la forme associative parmi les autres formes statutaires de l'ESS, et quelles évolutions des statuts ? Comment dans l'histoire ces différents statuts s'influencent, s'imitent ? Pourquoi y a-t-il eu une production importante d'histoires situées pour les coopératives, mutuelles, alors qu'il n'y a pas une littérature comparable sur le fait associatif ?

Comparer le statut associatif par rapport aux autres formes statutaires de l'ESS, et cartographier la production de travaux historiques sur ces différentes formes semble particulièrement important.

- **L'histoire des collectifs citoyens, des "petites" associations et de la mobilisation citoyenne**

Le fait associatif et la mobilisation citoyenne gagneraient à être étudiés au-delà du prisme statutaire de la loi 1901 afin d'englober les autres façons de s'associer, tels que les collectifs citoyens et les formations collectives informelles. Une analyse de la périodisation des différentes modalités de s'associer permettrait d'appréhender le fait associatif au-delà de cette dimension statutaire. Une grande histoire des collectifs,

s'inscrivant dans les évolutions sociétales, les débats de société et les grands mouvements sociaux serait également pertinente.

Par ailleurs, ces collectifs, tout comme les petites associations, n'ont pas les moyens de réaliser des études sur leur histoire. Le groupe de travail s'est interrogé sur les modalités pour accéder aux sources de ces organisations qui sont hors des registres. Un travail de collecte des récits pourrait être conduit. Cette entrée peut également permettre d'aborder l'histoire des conditions d'accès à la vie associative des personnes.

- **La dimension internationale**

Une mise en perspective européenne et au-delà a été recommandée pour mieux comprendre les co-influences croisées au niveau international.

Comment ont émergé le fait associatif et ses influences dans les différents pays d'Europe ? Plus précisément, dans quels contextes idéologiques et religieux ? Les questions de lucrativité limitée et de non-lucrativité, ainsi que les dimensions laïques et confessionnelles sont à intégrer à cette analyse internationale. Comment les associations en France ont été influencées par les modalités des associations en Europe, et quelle influence des associations françaises sur les autres ?

Dans cette perspective, le groupe de travail a recommandé d'étudier des pays qui sont similaires dans leurs configurations sociohistoriques et sociopolitiques.

TROIS THEMATIQUES DE CONNAISSANCE TRANSVERSALES

Le groupe de travail a également fait émerger trois thématiques de connaissance transversales.

- **L'histoire des relations avec les pouvoirs publics**

Dans l'histoire des associations, la relation avec les pouvoirs publics a été déterminante et s'est construite au fil du temps sous différentes formes, allant du mépris à la reconnaissance en passant par la collaboration. Selon les époques, cette relation s'est articulée de différentes manières, notamment à travers des lois telles que la loi Le Chapelier, la loi de 1901 ou encore la loi de 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire. Des lois sectorielles ont également façonné cette relation, et certaines associations ont évolué vers des rôles de prestataires tandis que d'autres se sont plutôt inscrites dans des rôles protestataires. De grands débats de société ont influencé la position des pouvoirs publics vis-à-vis des associations, ainsi que leur institutionnalisation et leur développement. Comprendre l'évolution de ces différents positionnements par rapport aux pouvoirs publics est un sujet qui méritera d'être approfondi.

Cette entrée permettrait de dégager une grande histoire des associations et des secteurs, et de périodiser l'histoire des différents secteurs en retraçant les grands moments de ces relations.

- **La structuration par les échelons territoriaux**

Prendre en compte les différentes échelles territoriales d'un point de vue historique serait important car les territoires ont été des facteurs de construction et de développement des associations. Au cours de l'histoire, de nombreux réseaux associatifs se sont structurés à partir d'initiatives et d'histoires locales qui n'ont pas encore été documentées.

Au-delà d'une approche sectorielle, l'histoire des associations se fait par le prisme des lieux où elles se développent. La vie associative fonctionne localement et s'inscrit dans des dynamiques territoriales qu'il faut étudier, en lien avec les effets sociétaux qui s'y rapportent.

- **Renforcer l'interface entre monde académique et acteurs associatifs**

Le groupe a également fait le constat des difficultés à produire de la connaissance liées à l'inexistence d'archives complètes des petites organisations et à une fragilité des cultures de conservation et historique du monde associatif.

Il a recommandé de renforcer l'interface entre monde académique et acteurs associatifs de terrain à travers plusieurs pistes : cartographier les archives existantes en vue de structurer un réseau national ; dépasser la connaissance scientifique formatée pour aller vers l'expression des acteurs et la construction collective de l'histoire des associations ; promouvoir l'histoire des associations les moins organisées officiellement ; réfléchir aux méthodologies les plus appropriées pour favoriser la co-construction des savoirs

LES LIVRABLES

Le compte-rendu du groupe de travail est disponible sur le site de l'Institut.

Une bibliographie collaborative issue du groupe de travail recense une centaine de références.

ET DEMAIN ?

Une première recherche historique a été conduite et une partie des enjeux du groupe ont été prolongés dans d'autres groupes de travail ou programmes de connaissance de l'Institut.

En particulier, les programmes de connaissance sur le fait associatif en Europe et sur la contribution associative aux territoires prendront en compte une dimension historique.

GRUPE DE TRAVAIL « GOUVERNANCE ET DEMOCRATIE ASSOCIATIVES »

L'Institut a lancé un groupe de travail sur la gouvernance et la démocratie associatives qui a rassemblé 22 acteurs et chercheurs entre décembre 2019 et juin 2020.

Il s'agissait alors de donner suite à une consultation nationale qui avait largement mis en avant les besoins de renforcer les connaissances du monde associatif sur les enjeux de gouvernance.

Premier des groupes de travail lancé par l'Institut, il a permis d'élaborer une méthodologie aujourd'hui bien rôdée consistant en 3 étapes. Tout d'abord, qualifier les besoins de connaissance en recensant une liste complète de questions posées par des acteurs associatifs et en soumettant cette liste à un dialogue acteurs-chercheurs. Ensuite, le groupe de travail actualise une bibliographie de la littérature académique et professionnelle sur la thématique, en regard des questionnements de l'étape précédente. Enfin, le croisement de l'état de l'art et des questionnements associatifs permet de dessiner quels sont les besoins de connaissance prioritaires et de formuler des pistes de recherche utiles au monde associatif.

Le groupe a été conduit sous le pilotage académique de Mathilde Renault-Tinacci (Docteure en sociologie, Chargée de recherche à l'INJEP, chercheuse, et membre du Comité scientifique de l'IFMA), sous le pilotage stratégique de Brigitte Giraud (Directrice de l'UNCPIC, Présidente du CELAVAR, et Vice-Présidente de l'IFMA) et avec l'appui de Philippe Eynaud (Professeur en sciences de gestion à l'IAE de Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, et membre du groupe de recherche en gestion des organisations (Gregor) de l'IAE de Paris).

L'HISTOIRE PROTEIFORME DU CONCEPT DE GOUVERNANCE

En guise de cadrage, le groupe de travail a commencé par évoquer la polysémie du terme de gouvernance et sa double appréhension en le replaçant dans différents courants de recherche.

Dans une perspective économique, le terme de gouvernance renvoie aux enjeux techniques d'efficacité et de performance, par la mise en œuvre de procédures normalisées calées sur des bonnes pratiques.

Dans une perspective politique, il renvoie aux enjeux démocratiques par de nouvelles formes d'organisation susceptibles d'enrichir le projet associatif.

La première perspective résonne avec la pénétration des logiques gestionnaires et marchandes dans le monde associatif. La seconde est porteuse de réflexions sur la façon de penser la contribution démocratique des associations dans un partage de responsabilité publique entre acteurs publics et acteurs associatifs.

CINQ AXES DE RECHERCHE PRIORITAIRES POUR LE MONDE ASSOCIATIF

Le groupe de travail a fait émerger 5 axes de recherche prioritaires pour le monde associatif auxquels se rattachent des enjeux académiques, des enjeux formulés par les acteurs, des enjeux d'appropriation et de diffusion de la connaissance.

- **Liens entre gouvernance et modèles socio-économiques associatifs**

Acteurs et chercheurs partagent ensemble l'enjeu d'émancipation des associations et de sortie de l'influence des modèles institutionnels et entrepreneuriaux sur leur organisation, pour retrouver davantage de capacité à concourir à l'intérêt général, l'innovation sociale et sociétale.

Cet enjeu, observé dans un contexte de crise de la représentativité et de fragilisation des corps intermédiaires nationalement et au-delà, interpellent le modèle associatif. Comment donc penser des formes de gouvernance associative où chacune des formes d'engagement peut trouver sa place ?

Des pratiques de gouvernance inclusives, capacitanes, à travers la participation de tous ont été pointées comme devant être mieux documentées et aussi mieux diffusées. Elles ne sont en effet aujourd'hui pas à la portée de tous du fait d'une tension entre un mode de gouvernance multi-acteurs qui privilégierait un ancrage partenarial plutôt que le pouvoir d'agir des personnes. Psychologie, économie, sociologie seraient autant de disciplines à convoquer pour faire avancer la connaissance sur ce sujet.

L'enjeu n'est donc pas tant organisationnel et économique que démocratique. Cependant, la pression opérationnelle et économique reste dominante dans le contexte d'un resserrement des financements publics et de stratégies de régulation concurrentielles entre associations. C'est pourquoi il semble indispensable de nourrir les réflexions sur l'efficacité des structures à but non lucratif et de leur contribution à l'intérêt général, en particulier du fait de leur gouvernance spécifique.

- **Émergence de nouveaux modèles de gouvernance et innovations démocratiques**

Si les acteurs formulent le souhait de mieux comprendre les modes de gouvernance favorisant l'intelligence collective, de représentativité dans les instances de gouvernance, les chercheurs émettent quant à eux un point de vue assez radical sur la nécessité de poursuivre les recherches sur les innovations démocratiques associatives pour sortir des perspectives institutionnelles de la démocratie participative, des recherches datées et des incantations envers le monde associatif sans réel fondement.

La demande d'horizontalité plus forte au sein des gouvernances et entre associations est interrogée sans oublier la place que peut tenir le développement du numérique pour ce faire, ainsi que les nouveaux modes de transmission et de partage des savoirs dans « la société en réseaux ».

- **Quelle place des associations dans la démocratie territoriale et dans la démocratie sectorielle ?**

Le constat est posé, il existe peu de recherches sur la contribution des associations à la démocratie territoriale. Or, favoriser territorialement le dialogue et la co-construction constitue un enjeu fort exprimé par les acteurs.

Améliorer la connaissance apparaîtrait donc comme une contribution à un mouvement de vitalité démocratique à l'échelle des territoires et des différents secteurs d'activités.

Et si l'association était l'un des rares lieux en capacité de réunir tous les types d'acteurs (privés, publics, institutionnels, académiques, associatifs) et toutes les catégories de richesses humaines pour être en capacité de renouvellement social et sociétal ?

Les associations et collectifs font partie intégrante des dynamiques locales. Elles ont une capacité à mobiliser l'opinion publique autour d'enjeux politiques et sociétaux et à dynamiser les territoires, a fortiori lorsqu'elles s'ouvrent à d'autres associations et organisations. Elles sont historiquement porteuses d'une interpellation des pouvoirs publics qui leur permettent d'avoir un rôle dans l'élaboration des politiques locales.

Mais cette capacité est mise à mal ces dernières décennies. Comment les associations peuvent-elles se situer entre opposition, négociation, coopération ? Observe-t-on des innovations démocratiques à l'échelle des territoires ?

Il faut donc accélérer la connaissance sur les rapports entre gouvernance associative et gouvernance territoriale.

- **Les nouvelles richesses humaines associatives : entre négociations, pouvoirs et transformations des identités professionnelles**

Les richesses humaines des associations sont très diverses et s'y côtoient diverses catégories : bénévoles, dirigeants bénévoles, salariés, volontaires, bénéficiaires et membres, usagers, partenaires publics et privés.

Comment penser alors la place et surtout l'hybridation efficiente et épanouissante pour chacune de ces différentes catégories ?

En quoi la gouvernance permet-elle aux bénévoles, salariés, bénéficiaires d'être tous acteurs d'un même projet associatif ? Quel potentiel démocratique de ce creuset d'engagements multiples ?

Ces questions se posent dans un moment où le bénévolat, consubstantiel à l'existence même des associations et leurs projets, est en profonde évolution et où le manque de diversité socio-économique dans les profils des instances de gouvernance est largement décrit sans oublier qu'il existe des inégalités sociales et de genre ne permettant pas à tous de s'engager dans les associations.

L'enjeu d'un renouvellement des pratiques pour faciliter un engagement plus diversifié est majeur, car aujourd'hui les principes associatifs et les valeurs défendues ne suffisent pas éviter les discriminations.

LES LIVRABLES

Le compte-rendu du groupe de travail est disponible sur le site de l'Institut.

Ce compte-rendu inclut la bibliographie collaborative du groupe.

ET DEMAIN ?

D'ores et déjà des travaux de recherche ont été engagés et ces enjeux majeurs et transversaux ont été complétés par d'autres groupes de travail de l'Institut, en particulier sur les modèles socio-économiques associatifs et la création de valeur ainsi que sur le fait associatif et les territoires.

Les programmes de connaissance en cours sur ces thématiques permettront de faire émerger de nouveaux travaux de recherche utiles au monde associatif sous l'angle des enjeux de gouvernance.

GROUPE DE TRAVAIL « FINANCEMENT DE L'INTERET GENERAL PAR LA PHILANTHROPIE – RELATIONS ET INTERACTIONS ENTRE GENEROSITE PRIVEE ET ASSOCIATIONS »

OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

L'Institut a conduit un groupe de travail acteurs–chercheurs sur le thème « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations » pour qualifier et structurer les besoins de connaissance des acteurs associatifs et des fonds et fondations, afin d'émettre des pistes de recommandations pour la recherche.

Les travaux du groupe feront l'objet d'une communication publique auprès des mondes associatif, philanthropique et académique en 2024.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Conduit en partenariat avec le Centre Français des Fondations, France Générosités et l'Association Française des Fundraisers, le groupe de travail a été placé sous un double pilotage.

Sous le pilotage stratégique de :

- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut
- Floriant Covelli, Délégué général de l'Institut

Sous le pilotage académique de :

- Anne Monier, Chercheuse à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC
- Mathilde Renault-Tinacci, Chargée de recherche à l'INJEP, et chercheuse associée au CERLIS–Université Paris Cité, membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif
- Lucile Manoury, responsable de projet au Centre Français des Fondations, doctorante en sciences sociales à l'Université de Haute Alsace, et correspondante bénévole à l'Institut français du Monde associatif

Ce groupe de travail a été lancé en juin 2023 et a fait l'objet de deux premières réunions. Il s'achèvera au printemps 2024.

ENJEUX DE LA RECHERCHE SUR LE MONDE ASSOCIATIF POUR LA PHILANTHROPIE

Dans un contexte évolutif, les acteurs de la philanthropie sont confrontés à des enjeux de connaissance particulièrement aigus, pour structurer leurs interventions, ou encore rendre compte de leur valeur ajoutée auprès de leurs parties prenantes.

Pourtant, la recherche est peu mobilisée pour qualifier les effets sociétaux ou certaines formes plus actuelles de la philanthropie et elle s'oriente davantage vers la connaissance des acteurs, lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans une perspective critique. La relation entre générosité privée et associations est donc centrale et invite à explorer ces interactions encore mal explicitées.

Mieux documenter les relations entre générosité privée et monde associatif est une condition pour une meilleure reconnaissance de la spécificité, de la diversité des formes et pratiques de la philanthropie française et de son apport à l'intérêt général. C'est aussi l'occasion de mobiliser recherche, acteurs et

représentants institutionnels à une intersection encore mal connue, au bénéfice de meilleures synergies stratégiques et institutionnelles.

QUELS SONT LES BESOINS DE CONNAISSANCE SUR LES RELATIONS ENTRE GÉNÉROSITÉ PRIVÉE ET ASSOCIATIONS ?

Dans un premier temps, l'expression des acteurs associatifs et philanthropiques ont confirmé quatre besoins de connaissance pré-identifiés par l'Institut à lors de ses groupes de travail précédents :

- Ecrire l'histoire des relations entre la générosité privée et le monde associatif
- Quelle place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs ?
- La création de valeur et l'évaluation au cœur des relations entre générosité privée et associations
- Quelle contribution conjointe de la générosité privée et des associations à la démocratie ?

Un atelier de construction collective d'objets de recherche a permis d'identifier de premières typologies de connaissance pour interroger la nature des relations entre générosité privée et monde associatif :

- Qui entre en contact dans la relation et compose l'écosystème ?
- Quels sont les types et modalités des relations ?
- Quels sont les sujets et objets de circulation ?
- Quelle est l'Influence du contexte et de l'environnement ?

Une dernière réunion de synthèse a permis de présenter 5 axes de connaissance prioritaires :

- Les relations entre le monde associatif et celui de la générosité privée, entre dépendances et Interdépendances
- Les modèles socio-économiques (MSE), enjeu structurant de la relation associations/générosité privée
- Des MSE aux pratiques évaluatives, effets de professionnalisation ou de normalisation ?
- Les différentes dimensions des enjeux socio-politiques et démocratiques de la relation association/générosité privée
- Mise en perspective : la relation au prisme de l'histoire et des territoires

LIVRABLES

Après discussion et validation par la gouvernance de l'Institut, les conclusions du groupe de travail feront l'objet d'un livre blanc sur les relations et interactions entre générosité privée et associations ainsi qu'à une bibliographie collaborative.

A la suite du groupe de travail, un programme de soutien à la recherche pourrait être lancé en 2025.

GROUPE DE TRAVAIL « FAIT ASSOCIATIF, TERRITOIRES ET TRANSITION ECOLOGIQUE »

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Un groupe de travail exploratoire acteurs-chercheur sera conduit en 2024 pour détecter et qualifier les besoins de connaissance concernant la contribution du fait associatif à la transition écologique à l'échelon territorial. A cette fin, il se réunira trois fois pour cartographier la connaissance existante, qualifier les besoins de connaissance prioritaires pour le monde associatif et ses partenaires publics et privés, et définir des orientations pour de futures recherches utiles à la contribution associative territoriale à la transition écologique.

Pour assurer la rigueur scientifique de nos travaux et leur portée stratégique pour le monde associatif, la conduite du groupe sera assurée :

Sous le pilotage stratégique de :

- Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut français du Monde associatif, Directrice de l'UNCPIE
- Floriant Covelli, Délégué général de l'Institut français du Monde associatif

Sous le pilotage académique de :

- Nathalie Blanc, géographe, directrice de recherche au CNRS et directrice du Centre des Politiques de la Terre
- Hervé Bredif, ingénieur agronome et politiste à Paris Sorbonne Université

QUELS ENJEUX DE CONNAISSANCE ?

Une note exploratoire rédigée par Nathalie Blanc et Hervé Bredif et soumise à une première réunion du groupe de travail a présenté les trois axes de connaissance suivants :

- **Organisation des associations et réponses en termes de transformation socio-écologique des territoires**

Sur le plan des organisations, il importe de développer les connaissances eu égard aux dynamiques internes associatives en regard de la transition écologique : quelles sont les modalités de financement, d'évaluation de la valeur créée par ces associations ? Alors même que les enquêtes statistiques sur le monde associatif sont conduites à l'échelle nationale (Tchernonog, 2019 ; Reynaert L., d'Isanto A., 2016), il manque une connaissance fine de la diversité des engagements écologistes des associations dans les territoires. Cette absence de données limite la comparaison des dynamiques associatives entre régions, départements ou municipalités. La catégorisation des associations avec une entrée environnement dans le RNA ne permet pas véritablement de comprendre cette labilité des engagements.

- **Nécessités de mieux connaître les besoins et mécanismes de la production territorialisée de la transformation socio-écologique**

L'un des enjeux identifiés concerne les relations entre associations et pouvoirs publics à l'échelle territoriale et les différentes configurations qu'elles ouvrent en matière d'approche territoriale de la transition écologique (territoires facilitants, territoires apprenants, territoires bloquants). Il en va également des interactions entre les associations et l'ensemble des acteurs aux multiples territoires d'actions, et les mécanismes propres à ces interactions permettant de contribuer à la transition écologique à l'échelle des territoires. En somme, quelles sont les formes de co-gouvernance et de contrats territoriaux et quelles sont leurs évolutions ?

- **Quelle est la valeur territoriale créée par les associations écologistes ?**

La commande de la secrétaire d'état Sarah El Haïry d'un rapport sur « l'évaluation des actions associatives » en avril 2022 témoigne d'un besoin pour les pouvoirs publics. Les travaux existant sur l'estimation de la contribution des mobilisations dans le domaine de l'environnement, notamment aux États-Unis, portent essentiellement sur les services écosystémiques et renvoient à une vision simplificatrice et réductrice de la nature, renforcée par les tentatives d'évaluation monétaire de ces services. D'autres travaux, français cette fois, portent sur l'évaluation de l'utilité des initiatives collectives dans le domaine social, en prenant en compte les missions d'utilité sociale, les publics bénéficiaires, la nature des actions et leurs impacts (Gadrey, 2004). Cependant, l'ensemble de ces travaux soulignent la difficulté pour prendre en compte la valeur des initiatives collectives écologistes, prise en compte qui se heurte à des difficultés méthodologiques et de prise en main par les acteurs. À quelle posture et à quels engagements contribuent-ils dans une optique de transformation socio-écologique ?

ET DEMAIN ?

Après discussion et validation par la gouvernance de l'Institut, les conclusions du groupe de travail feront l'objet d'un livre blanc des enjeux de connaissance sur la contribution associative à la transition écologique à l'échelle territoriale ainsi qu'à une bibliographie collaborative.

A la suite du groupe de travail, un programme de soutien à la recherche sera lancé en 2025.

Nous remercions nos partenaires pour leur confiance

